

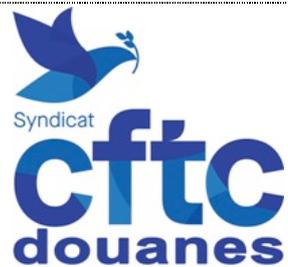
# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

[cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



**TRANSFERT DES MISSIONS FISCALES :**  
Réunion du 16.11.2023 à la Direction Générale sur la TICPE

## Une réforme mal ficelée

À un an du transfert de la liquidation et du recouvrement de la TICPE de la DGDDI à la DGFIP, il ressort de cette réunion qu'il reste encore pas mal de zones grises.

Si un certain nombre de réponses ou pistes de réflexion ont été apportées aux questions techniques des participants, une impression globale de pas fini, de pas bien réfléchi se dégage des discussions. Des arbitrages sont en cours, des applicatifs DGFIP en cours de développement.

**La DGDDI donnerait accès à la DGFIP à son référentiel ROSA.** La DGDDI garderait la délivrance/gestion des agréments en suspension (EA, DE, RSTC). Mais il semble que les deux administrations fiscales n'aient pas réussi à « s'entendre » sur RITA. Une transcodification des couples NDP/CANA avec les catégories fiscales reprises dans le CIBS sera hébergée par le SI de la DGFIP.

**Ces éléments, qui semblent surréalistes, sont loin d'être rassurants.** Surtout quand la DG annonce que l'IGF a déclaré « intransférables » les missions avant la MAC (mise à la consommation). Plus la DGFIP, les opérateurs et la DGDDI avancent dans l'étude du transfert, plus il se rendent compte que certaines missions sont « intransférables ».

### **Pourquoi donc ce transfert ?**

Cette question revient comme une ritournelle depuis son annonce...

La DG a esquissé une cartographie des contrôles qui resteraient à la DGDDI, mais cela reste flou. Cette cartographie soulève de nouvelles questions, de nouvelles inquiétudes. Quelle place réservera la DGDDI à ces contrôles et, surtout, combien de temps auront-ils encore une raison d'être puisqu'ils n'impacteront pas les indicateurs de performance...

**Si pour la majorité des douaniers la philosophie de la réforme est difficile à comprendre, pour les quelques techniciens de la matière qui restent encore attachés à leurs postes, la pilule est plus que dure à avaler.**

**La CFTC dénonce depuis le début une réforme mal ficelée, gérée dans la précipitation, néfaste pour les agents, répondant à une commande purement politique et dont les conséquences fiscales négatives ne seront pas si anodines qu'on veut bien nous le dire.**

**CFTC-Douanes :**

***Sur un autre ton.***